



# COMMENT VENIR À LA BANQUE DE FRANCE CLERMONT ?

- Lignes régulières**
- Ligne A (Tramway)
  - Ligne B (BHNS)
  - Ligne C (BHNS)
  - Ligne 3
  - Ligne 4
  - Ligne 5
  - Ligne 7
  - Ligne 8
  - Ligne 9
  - Ligne 10
  - Ligne 12
  - Ligne 13
  - Ligne 27
  - Ligne 28
  - Ligne 35
  - Ligne 36

- Stations C.vélo
  - Stations de tramway
  - Arrêts de bus
  - Site
  - Parkings
  - Schéma cyclable métropolitain existant
  - Schéma cyclable métropolitain en projet
- 500 m autour du site  
- 5 minutes à pied  
- 1 à 2 minutes à vélo

1 km autour du site  
- 15 minutes à pied  
- 3 à 4 minutes à vélo

**Pourquoi moins utiliser la voiture ?**

Les transports sont le 2<sup>ème</sup> poste de dépense d'un ménage.

Une voiture coûte en moyenne 3700 € à l'année (entretien, carburant, assurance...)\*

**Impact de chaque solution de mobilité**

Mode de transport 1 personne	Effet de serre (émission annuelle de CO2 en kg)*			Nombre d'arbres pour absorber le CO2**		
	5km	10km	30km	5km	10km	30km
Trajet en km aller-retour	5km	10km	30km	5km	10km	30km
En voiture	212,3	424,6	1273,8	5	10	29
En bus	113,3	226,6	679,8	3	5	16
En tramway	3,41	6,82	20,46	0	0	0
A vélo	0	0	0	0	0	0
A pied	0	0	0	0	0	0

**Comment utiliser la voiture autrement ?**

Pensez au covoiturage : 80 % des conducteurs français roulent seuls dans leur voiture. Vous êtes-vous demandé si votre collègue n'habite pas à proximité de chez vous ?

Le covoiturage c'est : des économies jusqu'à 2000 € par an, moins de stress, des nouvelles rencontres.

Vous n'êtes pas obligé de covoiturer tous les jours.

**Le saviez-vous ?**

Le SMTc-AC propose un ensemble d'avantages aux employés des établissements signataires d'une convention SMTc'Pro.

Exemple :  
- tarif préférentiel PdME sur les abonnements de transports en commun (T2C) et vélo (C.vélo)



Pour organiser vos trajets sur le réseau, pensez au site [www.t2c.fr](http://www.t2c.fr)

Pour connaître l'ensemble des services C.vélo rendez-vous sur le site [www.c-velo.fr](http://www.c-velo.fr)

Lien vers le schéma cyclable métropolitain

\* Source : ADEME  
\*\* Calcul réalisé selon l'hypothèse d'un taux de carbone moyen de 47,5 % d'un arbre d'après P. Viallet, docteur de l'Ecole Nationale du Génie Rural des Eaux et Forêts.